**Chargé(e) de communication**

Date de publication :08/11/2024

**Familles de métiers**

Marketing, commercial et communication

**Lieux et segments d’activités**

* Parcs d'attractions et parcs aquatiques
* Parcs à thème et parcs ludo-pédagogiques
* Activités intérieures
* Musées et sites culturels
* Patrimoine et sites naturels
* Spectacles et activités artistiques

**Autres intitulés**

* Chargé(e) de communication et marketing
* Chargé / Chargée des relations extérieures
* Social media manager - Responsable des médias sociaux
* Assistant/Assistante de communication

**Définition du métier**

Faire rêver les visiteurs avant même leur arrivée, leur donner envie de prolonger leur séjour ou les aider à préparer leur visite, c'est la mission du chargé/de la chargée de communication.

En cohérence avec les valeurs, l'univers thématique et les ambitions du parc ou du site, il/elle valorise les attractions, animations, expositions et les différentes prestations du site par la création de supports de communication clairs et attractifs sur toutes sortes de médias. Souvent en charge de la diffusion de ces supports, le plan de communication peut aussi faire partie de ses attributions.

Il/Elle peut aussi assurer la communication interne en travaillant sur des livrets d'accueil pour les saisonniers, ou en rédigeant une newsletter à destination des salariés.

**Code ROME**

Communication

**Principales compétences métiers**

**Savoir-être professionnels**

* Proposer des solutions adaptées au contexte
* Prendre des initiatives et être force de proposition
* Faire preuve de créativité
* Organiser son travail selon les priorités et les objectifs

**Compétences techniques**

* Concevoir des supports de communication visuelle
* Rédiger le contenu d'un support de communication
* Réaliser des supports de communication multimédia
* Mettre en oeuvre des actions de communication
* Réaliser des actions de relation publique, de diffusion et de promotion de l'information
* Organiser, coordonner un événement
* Adapter une campagne promotionnelle à une cible ou un produit
* Réaliser le bilan des actions de communication

**Accès à l’emploi**

**Niveau d’expérience requis**

Une expérience préalable dans la communication est un plus, mais n'est pas indispensable.

**Formation appréciée**

* Brevet de technicien supérieur (BTS) Communication
* Licence Information Communication
* Master Information Communication
* Formations de niveau Bac + 3 ou 5 avec des spécialités en communication (diplômes d'écoles de commerce, IEP, universités...).

**Mooc disponibles et ressources utiles**

France Compétences